

Construire et actualiser le DUERP
Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels

Public : RRH, médecins du travail, infirmiers, Responsable sécurité

Intervenants : Consultants IPRP agréés Dreetts

Durée : 2 jours (14h) Ref : CRH406	Prix Inter : 1280 €HT Prix Intra : Sur devis
Nos objectifs Être capable de : - Maîtriser le contenu et les enjeux du DUERP - Élaborer le DUERP pour en faire un outil de prévention - Mettre à jour le DUERP	Méthodes Cas pratiques autour de situations évoquées Construction d'outils : grille d'analyse, démarche d'évaluation des risques, plan d'actions et tableau de bord Nombreux retours d'expériences et échanges avec le formateur et les participants
Pré-requis aucun	Évaluation Elle se fait tout au long de la session via des mises en situation.

L'intervenant vous proposera un diagnostic personnalisé tout au long de la session.
 Cette formation mettra en lumière les améliorations à mettre en œuvre et les qualités du DUERP de votre entreprise.

-I- Décrire le contenu et les enjeux du DUERP :

- Définir le contenu du DUERP
- Rappel sur la définition d'un DUERP

Cas pratique : apporter des commentaires sur des DUERP existants

-II- Distinguer les enjeux du DUERP :

Exercice : brainstorming sur les enjeux du DUERP

- Cadre juridique
- principes généraux de prévention
- Les derniers changements réglementaires

Cas pratique : remettre en ordre les principes de sécurité

- Analyse du document unique par l'administration : points sensibles
- Document unique, responsabilité civile et responsabilité pénale
- Culture santé/sécurité : le modèle de Parker & Hudson

Cas pratique : identifier la maturité Santé/sécurité de son organisation

-III- Élaborer le DUERP pour en faire un outil de prévention :

- La méthodologie de construction d'un DUERP
- Indicateurs de suivi et de performance
- Impliquer les salariés et l'encadrement dans la mise en œuvre de la prévention
- Déployer la méthodologie Papripact et évaluer la pertinence de son programme d'actions

Cas pratique : construction de son tableau d'analyse des risques à partir d'une étude de cas

- Obligation d'archivage du DUERP : portail numérique, échéances selon la taille de l'entreprise, durée
- Personnes « justifiant d'un intérêt »
- Mise à disposition et conditions d'accès

-IV- Mettre à jour le DUERP :

- De la mise à jour formelle à l'évolution du document unique
- Niveaux de mise à jour :
 - AT/MP
 - Evolution de l'organisation du travail
 - Evolution réglementaire
- Intégrer les nouveaux risques en incluant les risques connexes et les effets domino :
 - risque de pandémie (le cas Covid-19)
 - poly-exposition au risque chimique et risques à effets différés
 - TMS
 - conduites addictives
 - impact du télétravail
- Revue et apports de méthodes d'analyse en fonction des risques à intégrer
- Intégrer les Risques Psychosociaux : comment les repérer au travers du rapport Gollac ?
- Les différents niveaux d'une démarche de prévention
- Mesurer les facteurs de risques psychosociaux : les questionnaires de référence
- Adaptation de la démarche d'évaluation des risques classiques aux RPS

Brainstorming : les risques nouveaux et leurs conséquences pour l'entreprise

Conclusion et mise en perspective des premières actions à mener